



CONSEILS VITICOLES DU 6 MAI 2009

Stades phénologiques

Chardonnay : stade 12 « 5 à 6 feuilles étalées – inflorescences visibles »

Pinot noir : stade 09 « 2 à 3 feuilles étalées » à 12 « 5 à 6 feuilles étalées – inflorescences visibles »

Meunier : stade 09 « 2 à 3 feuilles étalées »

Mildiou

La probabilité de contaminations ne peut être totalement écartée et la sortie de taches interviendrait à partir du 13 mai.

Les prochaines pluies marqueront véritablement le début des contaminations primaires. Si aucune pluie n'est prévue à cette date, la première intervention peut être décalée et réalisée juste avant les pluies annoncées après le 16 mai.

Conseils

Surveiller les prévisions météorologiques de fin de semaine. Le 1^{er} traitement est à réaliser courant de semaine prochaine

Choix du produit

En cette période de pousse active, s'orienter de préférence vers des produits systémiques

Les produits pénétrants ou de contact peuvent également être utilisés. La persistance d'action du produit, le cumul de pluies rencontrées par la suite et la pousse de la vigne conditionneront le renouvellement.

Brenner

Les pluies localisées du 29 et 30 avril ont dû être à l'origine de premières projections. Les pluies annoncées sur la fin de semaine, a priori généralisées, devraient engendrer les premières contaminations dans les parcelles non touchées par les pluies de la semaine dernière.

Conseils

Dans les parcelles de l'Aube, la protection contre le Brenner pourra débuter avec la protection antimildiou. Choisir un produit homologué sur Rougeot Parasitaire (Brenner).

Oïdium

Le stade 15 « 7 à 8 feuilles étalées » devrait être atteint en début de semaine prochaine pour les chardonnays et pinots noirs. Sur les parcelles sans antériorité d'attaque sur grappes, le début de protection se fera au stade 17 « boutons floraux séparés » (ou « 10 feuilles étalées »).

Conseils

Débuter la protection uniquement dans les parcelles touchées sur grappes en 2008.

Pyrales

Les populations restent, dans la majorité des cas, inférieures au seuil d'intervention de 80 % de ceps avec au moins 1 pyrale.

Conseils

Surveiller les parcelles habituellement occupées par ce ravageur.

Tordeuses

L'activité de ponte a maintenant été constatée.

Conseils

Attendre la formation des glomérules pour évaluer le niveau de population de la 1ère génération.

Sources : Avertissements viticoles C.I.V.C – Magister – DRAAF - SRAL